



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet

Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 30 décembre 2011

INFORMATION MEDIAS

**CREATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAVAI
REGROUPANT LES COMMUNES DE TAPUTAPUATEA ET DE
TUMARAA**

Le Haut-Commissaire a signé le 30 décembre 2011 l'arrêté portant sur la création de la communauté de communes « HAVAI » qui regroupe les communes de TAPUTAPUATEA et de TUMARAA.

Sa création fait suite à l'arrêté pris à l'issue d'un conseil des ministres extraordinaire tenu ce jour pour statuer sur la demande d'habilitation de compétences, formulée par les deux maires auprès du Président du Pays.

Sur la base de ces deux arrêtés, la communauté de communes pourra à compter du 1^{er} janvier prochain mettre en œuvre ses projets de mutualisation de moyens et de compétences dans plusieurs domaines : la collecte et le traitement des ordures ménagères, la promotion des filières économiques dans le domaine de l'agriculture biologique, la promotion du tourisme nautique, la valorisation du patrimoine historique et la gestion des animaux errants ou dangereux.

A ce titre, elle bénéficiera d'une dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat dont le montant sera déterminé en début d'année 2012.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr